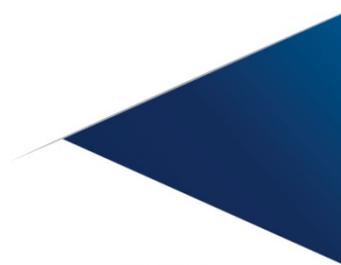




Mise en place du Carton Vert

Saison 2023/2024



Objectifs

Le dispositif Carton Vert est une action qui permet de valoriser les bonnes attitudes des joueurs sur le terrain afin d'encourager les bons comportements. Nous souhaitons poursuivre et proposer un déploiement de ce dispositif dans les territoires **volontaires** afin de le mettre en application lors d'un (ou plusieurs) championnat(s) de District et/ou de Ligue (niveau à votre convenance).

Quelles attitudes valoriser ?

Toutes les attitudes spontanées positives en lien avec les valeurs de la FFF :

PLAISIR : Privilégier le beau geste ou le beau jeu,
Vivre avec enthousiasme et générosité son match
Partager des émotions sans exubérance avec ses partenaires...

RESPECT : Contribuer à la bonne entente au sein de l'équipe,
Reconnaître les belles actions de l'adversaire,
Porter les consignes de l'éducateur ou de l'arbitre...

ENGAGEMENT : Avoir le goût de l'effort et du dépassement de soi,
Etre un capitaine exemplaire,
Continuer à jouer tout le match, même largement mené...

TOLERANCE : Minimiser l'erreur d'un partenaire,
Accepter d'être remplacé,
Favoriser l'acceptation de l'erreur arbitrale...

SOLIDARITE : Réconforter un coéquipier en difficulté,
Rester unis dans la défaite,
Se comporter comme un remplaçant exemplaire...



Mise en place en Gironde

Au cours d'une rencontre, 3 cartons verts maximum peuvent être attribués :

- **Départemental 1 - CLUB VIP** : cartons décernés par les arbitres et le délégué (1 joueur ou joueuse max par équipe et par rencontre)
- **Départemental 1 Foot-Entreprise** : cartons décernés par les arbitres (1 joueur ou joueuse max par équipe et par rencontre)
- **Départemental 1 - Féminines à 11 (2e phase)**: cartons décernés par l'arbitre et le délégué (1 joueur ou joueuse max par équipe et par rencontre)

Il n'y a aucune obligation de délivrance, le carton vert est décerné uniquement dans le cadre de bonnes attitudes.

À l'issue du match, concertation des arbitres et délégués et désignation du ou des joueurs ou joueuses lauréats.

Mise en place

L'information est alors notifiée sur la FMI de la même manière que pour l'attribution des cartons jaunes ou rouges :

-Un carton (vert) à cocher

-Un joueur à identifier

-Une valeur à associer, cette valeur peut être:

- Plaisir
- Respect
- Engagement
- Tolérance
- Solidarité

L'attribution d'un carton vert n'est pas une obligation, il est décerné dans le cadre de bonnes attitudes.

L'officiel de la rencontre renseigne sur la FMI le/les bénéficiaires ainsi que la valeur prônée.



Le suivi

La Feuille de Match Informatisée, qui permettra l'enregistrement des bénéficiaires tout au long de la saison assurera le recensement des joueuses et joueurs concernés.

À l'issue de la saison, la Ligue du Football Amateur et le District de la Gironde doteront chaque joueuse/joueur lauréat.